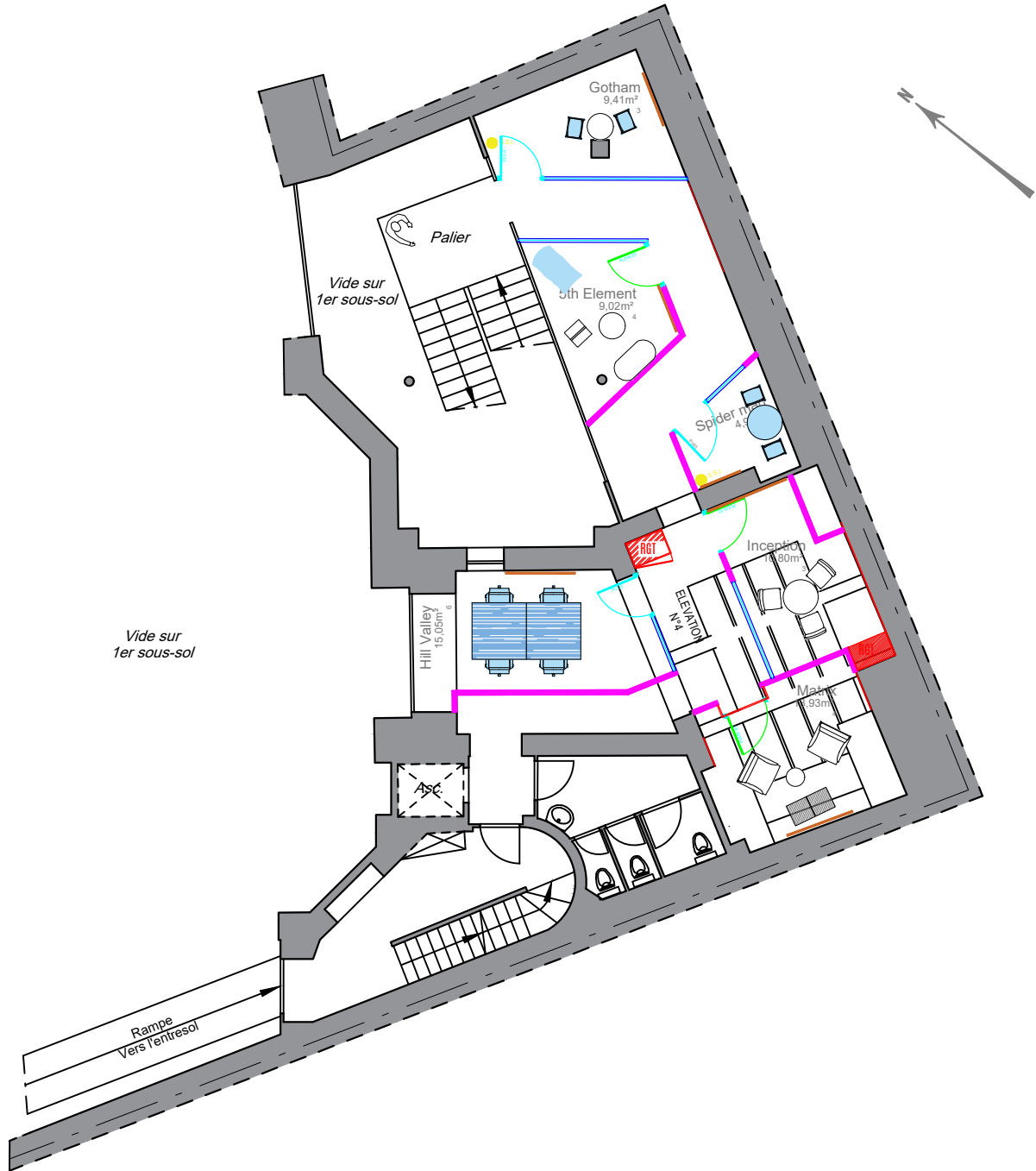


Les plans sont dressés sous toute réserve de vérification des côtes et notamment de validation de la conformité de l'aménagement par un Bureau de Contrôle. Les entrepreneurs seront tenus responsables de toute erreur ou omission qu'ils n'auraient pas signalée en temps utile.

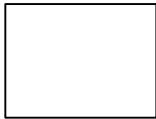
Vers la rue du Bouloi



Mobilier:



Existant - rue Vivienne



Projeté